

La croix des Rameaux et le puy Saint-Jean

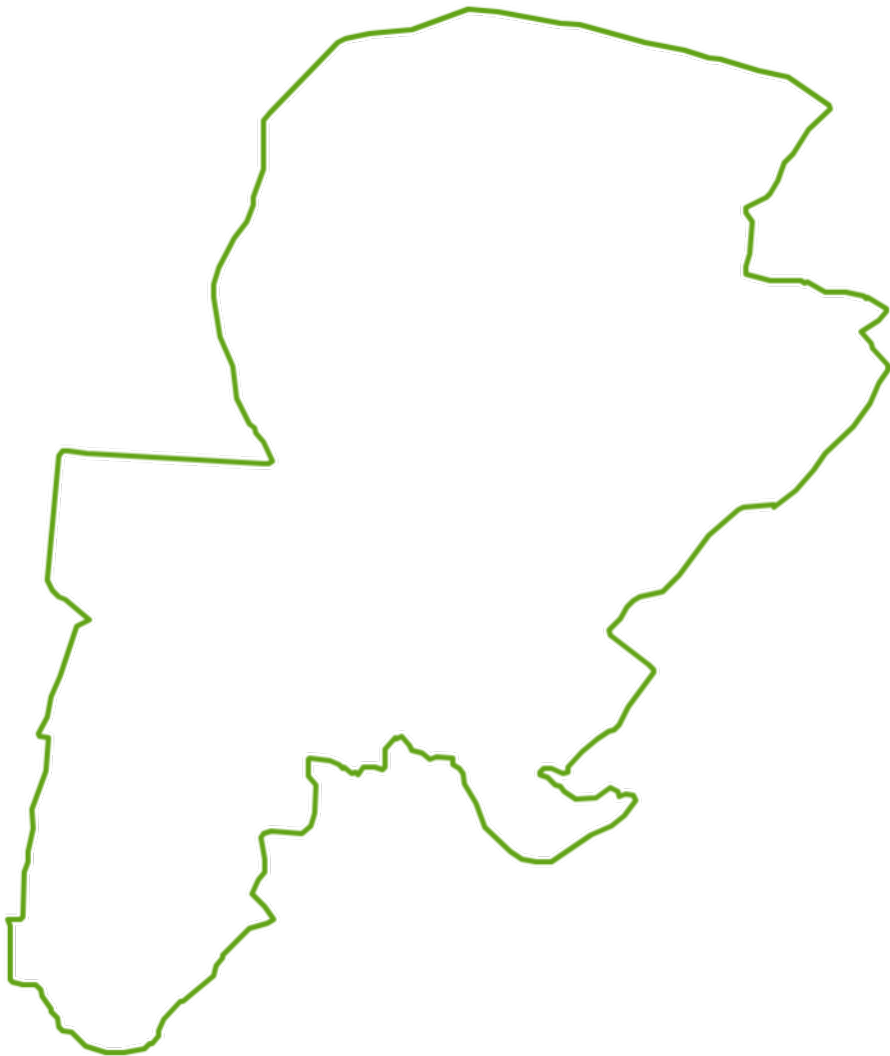


Distance ↔ 10.5 km	Durée 🕒 3h00	Difficulté 📊 Modéré	Dénivelé ⬆️⬆️ +214 m	Balisage 🟡 Jaune
------------------------------	------------------------	-------------------------------	--------------------------------	----------------------------

 **Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.**

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire



Point de départ

Ville de départ

Artonne

Adresse de départ

Église

63460 Artonne

Accès au point de départ

De Riom, prendre la D2144 direction Montluçon. Après Davayat, prendre à droite direction Saint-Myon sur la D985. Après Saint-Myon, prendre la D22 à gauche pour rejoindre le centre d'Artonne. Parking possible derrière l'église.

Description du parcours

Randonnée depuis Artonne, joli village comptant de nombreuses fontaines. Beaux panoramas sur la Limagne et les volcans.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Derrière l'église, prendre la rue Saint-Roch, longer l'église, descendre la rue de l'Eglise.

Après la fontaine, descendre à gauche vers la mairie. Partir à droite jusqu'à une ancienne porte de la ville (vestiges d'une tour à droite). Descendre la rue de la Vigne-Reine. Longer le mur à droite, puis descendre à gauche jusqu'à une petite route. La suivre à gauche jusqu'à un chemin qui part à droite, 20 m avant la D985.

Étape 2 : Emprunter ce chemin parallèle à la route pour la rejoindre plus loin. Prendre à droite puis suivre la direction de Bougerol sur 100 m, (autre PR jaune à gauche). Monter tout droit par un large chemin jusqu'à la Croix des Rameaux (point de vue). Continuer tout droit jusqu'à la D22.

Étape 3 : À la route, partir à gauche, passer le croisement avec la D15, et prendre le premier chemin à droite. Au croisement en T, monter à gauche et continuer tout droit jusqu'à la D22 que l'on suit à droite sur 100 m.

Étape 4 : À hauteur de Puy-Merle, tourner à droite. Continuer tout droit jusqu'à un croisement en T en bordure de bois.

Étape 5 : Partir à droite et rejoindre le village de Glénat. Le traverser jusqu'à la fontaine, tourner en direction d'Artonne, puis descendre à gauche la rue du Château. Prendre le premier chemin à droite, et monter tout droit.

Étape 6 : Au chemin goudronné, partir à droite puis à gauche jusqu'à une croix. Descendre à gauche sur la route, emprunter le premier chemin à gauche, et se diriger vers une antenne.

Étape 7 : À l'aire de pique-nique (site aménagé du coteau du puy Saint-Jean, descendre par le portillon vers la table d'orientation. Continuer à gauche, descendre vers l'arboretum, et rejoindre la route au portillon. Partir à droite en direction d'Artonne et rejoindre le point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.